



LE **Soleil** Brillant

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE VOLUME 27 | NUMÉRO 10 | DÉCEMBRE 2023

Table des matières

Mot du maire	3
Résumé de la séance du conseil	4
Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal	4
Avis publics	5
Avis de décès ou de naissance	6
RRGMRP	7
Message de votre conseiller municipal	10
Retour sur la fête des bénévoles	10
Retour sur la fête de Noël	11
Retour sur le marché de Noël	12
Ciné-parlotte	12
Déjeuner du Bourg St-Louis	12
Horaire de la patinoire	13
Club FADOQ	13
Cercle de fermières Neuville	14
Société de Saint-Vincent de Paul	14
Société d'histoire de Neuville	14
Neuville se souvient	15
Collecte de sang	15
Espace Art Nature	15
Inscription pour le préscolaire	16
Maison des jeunes de Neuville	18



Fête des bénévoles 2023



230, rue du Père-Rhéaume
Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone : 418 876-2280
Télécopieur : 418 876-3349

Courriel : mun@ville.neuville.qc.ca
Site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

Pour communiquer avec les services
et locaux municipaux, composez le
418 876-2280 et faites le numéro de
poste.

Administration poste 291

Loisirs et culture poste 225

**Urbanisme
et environnement** poste 221

Travaux publics poste 221

Sécurité incendie poste 221

Finances poste 227

**Urgence travaux
publics** 418 564-4851

SPA de Québec 418 527-9104

Locaux municipaux

Bibliothèque poste 301
Félicité-Angers

Centre Maurice-Côté poste 302

Maison Rochette (MDJ) poste 305
(Fermières) poste 306

Salle des Fêtes poste 230

Salle des Loisirs poste 231

Pavillon-Réserve naturelle
du Marais-Léon-Provancher poste 307

Site d'enfouissement 418 876-2714

Société d'histoire 418 876-0000

PRÉVENTION SUICIDE

1 866 277-3553

Aide de proximité

St-Vincent de Paul 418 909-3071

Neuville se souvient 418 873-5512

Maison des jeunes 418 876-1030
de Neuville

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES



Bernard Gaudreau

Maire

maire@ville.neuville.qc.ca

- Préfet de la MRC
- Membre d'office de tous les comités de la Ville
- Comité exécutif
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Président du conseil d'administration de la Régie Verte



Simon Sheehy

Conseiller siège n° 1

ssheehy@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité exécutif
- Vie communautaire
- Journal municipal, site Web et médias sociaux
- Dossier accès au fleuve
- Dossier des loisirs
- Représentant de la Ville au sein du conseil de la MRC de Portneuf
- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Luc Delisle

Conseiller siège n° 2

ldelisle@ville.neuville.qc.ca

- Maire suppléant
- Comité exécutif
- Dossier des aîné(e)s
- Dossier accès au fleuve
- Sécurité civile et mesures d'urgence
- Représentant substitut de la Ville au sein du conseil de la MRC de Portneuf
- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier



Anne-Sophie Paquet

Conseillère siège n° 3

aspaquet@ville.neuville.qc.ca

- Dossier agroalimentaire
- Comité exécutif
- Fêtes gourmandes
- Ressources humaines
- Dossier des loisirs



Denise Thibault

Conseillère siège n° 4

dthibault@ville.neuville.qc.ca

- Bibliothèque municipale
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Développement culturel
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants
- Vie communautaire
- Ressources humaines
- Office municipal d'habitation du Grand Portneuf



Serge Beaulieu

Conseiller siège n° 5

sbeaulieu@ville.neuville.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Sécurité incendie
- Infrastructures municipales et publiques
- Travaux publics
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Projets structurants



Luc Bertrand

Conseiller siège n° 6

lbertrand@ville.neuville.qc.ca

- Travaux publics
- Sécurité incendie
- Sécurité routière
- Fêtes gourmandes
- Projets structurants
- Fête des bénévoles et des nouveaux arrivants

À PROPOS DU JOURNAL

Date de tombée : Lundi 8 janvier 2024

Date de parution : Mardi 23 janvier 2024

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celle de la municipalité.



*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*

Pendant que l'année 2023 se terminera sous peu, nous planifions déjà avec enthousiasme l'année 2024 qui sera encore une fois, remplie de projets mobilisant pour notre communauté. Tous les services de la municipalité sont prêts à accueillir la nouvelle année, en prévision des multiples activités qui vous seront offertes!

Après une année au rythme soutenu, je vous invite maintenant à profiter du temps des fêtes pour vous accorder du temps de repos et de qualité. Cette période est particulièrement intéressante pour profiter des différentes activités récréatives et de plein air offertes dans tout le comté de Portneuf ou encore pour préparer une liste de vos aspirations pour la prochaine année qui approche.

En mon nom personnel, des élus municipaux et de l'administration municipale, nous vous souhaitons des moments privilégiés avec les personnes qui vous sont chères ainsi qu'une année 2024 conjuguant à la fois santé, bienveillance, bonheur et accomplissement.

Sincèrement,

*Bernard Gaudreau
Simon Sheehy
Luc Delisle
Anne-Sophie Paquet
Denise Thibault
Serge Beaulieu
Luc Bertrand*

Et tous les employés de la Ville de Neuville

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Embauches au sein de l'administration

Le conseil municipal a procédé à la nomination de madame Marie-Krystine Beauregard à titre de directrice générale et à l'embauche de mesdames Natacha Maltais et Nancy Létourneau à titre d'agentes à la comptabilité ainsi que madame Mino Maria Andriamidoloso, à titre de conseillère à l'urbanisme.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Appui à une demande d'alinéation

Le conseil appuie une demande d'alinéation auprès de la Commission

de protection du territoire agricole du Québec pour l'échange de terrains concernant les parties de lot nos 3 506 998 et 4 191 076.

LOISIRS ET CULTURE

Autorisation de la conceptualisation et l'implantation d'un parcours de la route bleue sur le territoire neuvilleois

Le conseil autorise la conceptualisation et l'implantation d'un parcours de la Route bleue, et ce sans frais, sur le fleuve Saint-Laurent sur le territoire neuvilleois.

FINANCES

Dépôt des comptes du mois de novembre 2023

Les membres du conseil prennent connaissance de la liste des comptes à payer du mois de novembre 2023, au montant total de 235 396.16 \$

et sur proposition dûment appuyée de madame Denise Thibault, ils l'approuvent.

Les séances ordinaires prévues au calendrier ci-dessus débutent à 19 h 30 et le présent calendrier sera affiché sur le site web de la Ville et sur le babillard à l'Hôtel de Ville.

Pour plus d'informations concernant les séances du conseil, veuillez consulter les procès verbaux disponibles à la section Séances du conseil du site Internet de la Ville de Neuville.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi, le 8 janvier 2024
à 19 h 30

Extrait du livre des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le 6e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures trente, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes.



**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024
(RÉSOLUTION NUMÉRO 23-11-168)**

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LUC BERTRAND ET RÉSOLU,

QUE le calendrier ci-dessous soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 :

Lundi 8 janvier	Lundi 5 février
Lundi 4 mars	Mardi 2 avril
Lundi 6 mai	Lundi 3 juin

Mardi 2 juillet	Lundi 19 août
Mardi 3 septembre	Lundi 7 octobre
Lundi 4 novembre	Lundi 2 décembre

QUE les séances ordinaires prévues au calendrier ci-dessus débutent à 19 h 30.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à l'article 320 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 9^e jour du mois de novembre 2023.

*Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale adjointe et greffière*

ORDRE DU JOUR

**Séance extraordinaire
du conseil municipal**

Lundi, 8 janvier 2024 à 19 h
Salle Plamondon (Hôtel de ville de Neuville)

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du budget pour l'année 2024
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025, 2026
4. Période de questions sur le budget et le programme triennal d'immobilisations
5. Fermeture de la séance

*MARIE-KRYSTINE
BEAUREGARD
Directrice générale et greffière
Le 19 décembre 2023*

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 8 janvier 2024 à 19 h 30** à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE	NATURE ET EFFET DE LA DÉROGATION DEMANDÉE	ARTICLE RÉGLEMENTAIRE VISÉ
134 rue de l'Anse (lot no 3 832 890)	Autoriser pour la nouvelle construction résidentielle unifamiliale isolée, une pente de toit à 0% (toit plat), soit une dérogation sur la pente de toit minimale de 20%	Règlement de zonage no 104, article 6.3.3.2 applicable pour la zone Ra-2.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 19^e jour du mois de décembre 2023

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffière

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 8 janvier 2024 à 19 h 30** à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE	NATURE ET EFFET DE LA DÉROGATION DEMANDÉE	ARTICLE RÉGLEMENTAIRE VISÉ
167 rue des Îlets (lot no 3 833 225)	Autoriser la marge de recul avant minimale de 7,24 mètres plutôt que 7,5 mètres du bâtiment principal (garage adossé à l'immeuble), soit une dérogation de 0,26 mètre de la marge de recul avant minimale.	Règlement no 168 (en vigueur en 1996 au moment de la construction du garage adossé), article 3.8.2 et grille des usages et normes pour la zone no 2 Ra-29 et Règlement de zonage actuel en vigueur no 104, articles 6.2.2.1 et 7.2.1.2 et la grille des usages et normes pour la zone Ra-19.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 19^e jour du mois de décembre 2023

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffière

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE**



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 8 janvier 2024 à 19 h 30** à l'hôtel de ville au 230, rue du Père-Rhéaume.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE	NATURE ET EFFET DE LA DÉROGATION DEMANDÉE	ARTICLE RÉGLEMENTAIRE VISÉ
1203, rue des Cèdres	Autoriser la hauteur de la résidence à 6,3 mètres au lieu de 6 mètres comme prescrit au règlement de zonage en vigueur, soit une dérogation de 0,3 mètre sur la hauteur du bâtiment résidentiel.	Article 6.3.2.1 du règlement de zonage 104

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre.

Toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 418 876-2280.

DONNÉ À NEUVILLE, ce 19^e jour du mois de décembre 2023

*Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffière*

Joyeuses fêtes!

Les bureaux seront fermés du 23 décembre 2023 au 3 janvier 2024 inclusivement.

AVIS DE DÉCÈS OU DE NAISSANCE

Si vous souhaitez souligner le décès d'un proche ou la naissance d'une nouvelle ou d'un nouveau neuvillois.e, nous vous invitons à communiquer avec madame Stéphanie Trépanier, coordonnatrice des loisirs et la culture par courriel à coordloisirs@ville.neuville.qc.ca ou par téléphone au 418 876-2280 poste 225.

Plomberie Neuville inc.

INSTALLATION • ENTRETIEN • RÉNOVATION
VENTE DE CHAUFFE-EAU GIANT GARANTIE 8 ANS

418-809-2647

Prop.: **Yanick Gauthier**
R.B.Q.: 8350-8093-18

MEMBRE **CMMTQ**
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

QUINCAILLERIE NEUVILLE 1989 INC.

206, rue de l'Église
Neuville, Qc G0A 2R0

**Jasmin Legros
Marie-Claude Morneau**
Propriétaires
Tél.: (418) 876-2626
Fax: (418) 876-0014
Courriel: quincaillerie-neuville@videotron.ca

TIMBER MART

SAPINS DE NOËL NOUVELLE PROCÉDURE



RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf
laregieverte.ca 

FIN DE LA COLLECTE PORTE-À-PORTE

APRÈS LES FÊTES, APPORTEZ VOTRE SAPIN
NATUREL DANS UN POINT DE DÉPÔT

**DÈS JANVIER 2024,
NE METTEZ PAS VOTRE ARBRE
DE NOËL À LA POUBELLE
OU AU BAC BRUN!**

Effectivement, seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent être placées dans le bac brun et les troncs sont trop gros pour être compostés.

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt le plus près de chez vous **jusqu'au 14 janvier 2024**. La Régie récupérera les arbres reçus aux points de dépôt jusqu'à cette date. Après le 14 janvier, il faudra s'en départir aux écocentres.

Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.



IMPORTANT : Les sapins pourront être apportés en tout temps aux écocentres de la Régie (selon l'horaire d'ouverture) :

Écocentre Neuville,
1310 chemin du Site

Écocentre St-Raymond,
590 chemin Bourg-Louis

Écocentre
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier,
150 rue Clément-Paquet

Écocentre St-Alban,
1160 route Philomène-Thibodeau

**VOIR LA LISTE DES POINTS DE DÉPÔT
VISITEZ LAREGIEVERTE.CA**



Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

CONSIGNES À RESPECTER

TÉL. : 418 876-2714

SANS FRAIS : 1 866 760-2714

RRGMRP

LAREGIEVERTE.CA



SAPINS DE NOËL - NOUVELLE PROCÉDURE IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE

Ne mettez pas votre arbre de Noël à la poubelle ou au bac brun! Seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent être placées dans le bac brun et les troncs sont trop gros pour être compostés.

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt jusqu'au 14 janvier 2024.

Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.

Note : Les sapins pourront être apportés en tout temps aux écocentres suivants de la Régie (selon l'horaire d'ouverture) :

- Écocentre Neuville, 1310 chemin du Site
- Écocentre St-Raymond, 590 chemin Bourg-Louis
- Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, 150 rue Clément-Paquet
- Écocentre St-Alban, 1160 route Philomène-Thibodeau

Visitez laregieverte.ca pour connaître les points de dépôt.

COLLECTE DES FEUILLES

TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS!

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

LES CONTENANTS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES SONT:

- Bac brun*
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques)



*Il n'est pas nécessaire d'attendre la collecte spéciale des feuilles pour disposer de celles-ci dans le bac brun.

Note: Les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas 55 kg et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants;
- Par souci de sécurité :
 - Veuillez placer vos objets de façon ordonnée. Évitez les amoncellements.
 - Ne pas disposer d'objets coupants ou dangereux.



LES MATIÈRES ACCEPTÉES

Type	Exemples
Ameublement	Vieux meubles, divans, tables, matelas, etc.
Matériaux ferreux	Bouts de fer, fournaies, réservoirs, etc.
Matériaux naturels	Les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds.

LES MATIÈRES INTERDITES LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LA COLLECTE DES DÉCHETS*

Matériel électronique et informatique (téléviseurs, ordinateurs, écrans, imprimantes, systèmes audio/vidéo, etc.), bois de construction, portes, verre, vitres, miroirs, pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, thermopompe, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche, blocs de béton, bardeaux d'asphalte.

* Liste non exhaustive. Pour plus d'information, visitez www.laregieverte.ca.

PRIVILÉGIEZ LE RÉEMPLOI

APPORTEZ VOS MATIÈRES AUX ÉCOCENTRES OU OFFREZ-LES À UN ORGANISME D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE.



**CLINIQUE DENTAIRE
JEAN-FRANÇOIS PAQUIN**
DENTISTERIE ET IMPLANTOLOGIE





D^r Andrée Morasse D^r Jean-François Paquin D^r Andréanne Roy

cliniquedentaire@jeanfrancoispaquin.com
418 878-6000



NOUVEAUX PATIENTS ACCEPTÉS

RESTAURATION CÉRAMIQUE 1 SÉANCE « CEREC »
SERVICE DE CHIRURGIE EN IMPLANTOLOGIE
DENTISTERIE GÉNÉRALE ET ESTHÉTIQUE
RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE 3D
COURONNES, PONTS, PROTHÈSES - BLANCHIMENT ZOOM 1 SÉANCE
SERVICE D'ORTHODONTIE INVISIBLE « INVISALIGN »

Carrefour St-Augustin · Édifice Metro GP · 2^e étage
278, route 138, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 2C5



immobilierclabrecque.com

IMMOBILIER
C.LABRECQUE



Je vis ici
Je vends ici

Prête à vous accompagner pour la
vente ou l'achat de votre propriété!

Mon rôle est de conclure une transaction
qui saura grandement vous satisfaire!



Avec
IMMOBILIER
C.LABRECQUE

C.VENDU



Quand **vendre ou acheter** est
aussi une **histoire de coeur**

Catherine 



ROYAL LEPAGE

CERCLE

EXÉCUTIF 2022

Top 1% des courtiers
ROYAL LEPAGE
au Canada en 2022



BLANC & NOIR

Agence immobilière
FRANCHISÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME



581 991-3464



info@immobilierclabrecque.com



@immobilierclabrecque

MESSAGE DE VOTRE CONSEILLER MUNICIPAL

Cher(e)s Aïnés(es)

Je profite de cette édition du journal pour vous partager des renseignements pertinents sur les services offerts sur notre territoire afin d'obtenir un service permettant le maintien ou l'aide nécessaire afin de demeurer chez-soi le plus longtemps possible.

Saviez-vous que le comité « Neuville se Souvient » offre les services suivants pour Neuville seulement : Transports et accompagnement bénévole, transports médicaux à l'intérieur et à l'extérieur de la région de Portneuf, transports pour se rendre dans les commerces de Neuville, transports vers les épiceries des municipalités voisines. Une réservation est requise en appelant au 418 873-5512

L'organisme « HALO » offre aussi une gamme de services pouvant répondre à plusieurs besoins tels que :

- Aide à la personne, entre autres pour les soins d'hygiène, aide à l'alimentation, aide pour habillage/déshabillage, aide pour les transferts et autres.
- Aide à la vie domestique. Besoins pour la lessive, repassage, aide à la préparation des repas, aide à la médication et autres.
- Accompagnement à domicile de jour, de soir et de fin de semaine. Gardiennage.

- Aide à domicile pour de l'entretien ménager léger et lourd, grand ménage.
- Entraide communautaire pour la préparation de repas quotidiens ou à l'avance et pour la livraison de repas à domicile.

Vous pouvez joindre le HALO en composant le 418 285-2935 ou sans frais, au 1 800 470-4256

De plus, l'Entraide Communautaire le HALO a initié un projet novateur en 2022 appelé « La Licorne » pour tous les résidents de la région de Portneuf. Ce projet vise à combattre l'isolement, en créant un espace accueillant situé au 152 rue Notre Dame à Donnacona. La Licorne vous accueille avec son café ouvert tous les jours de 09h00 à 15h00. Une carte de membre est offerte sans obligation au coût de \$10.00 annuel et permet de soutenir la mission de l'organisme et d'avoir accès à des rabais sur la multitude des activités maintenant offertes dans sa programmation. La carte est valide également pour l'ensemble des activités offertes à l'Entraide Communautaire le HALO. Pour information, appelez « la licorne » au 418 285-2935, poste 116 ou lalicorne@halo.ca ou www.lehalo.ca

Espérant que ces quelques renseignements pourront vous être utiles, je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes et on se dit à la prochaine!

Luc Delisle, conseiller municipal

LOISIRS ET CULTURE

RETOUR SUR LA FÊTE DES BÉNÉVOLES

Le dimanche 26 novembre dernier avait lieu le brunch de reconnaissance des bénévoles à la Cabane à sucre Chabot. Plus d'une centaine de bénévoles étaient présents et ont pu déguster un bon repas. Le maire et les conseillers étaient tous présents pour remercier le travail de chacun des bénévoles dans les divers organismes de la Ville de Neuville. De plus, Madame Monique Lachance et Monsieur François Robitaille ont reçu des reconnaissances personnalisées pour souligner leurs nombreuses années d'implication en tant que bénévoles.



RETOUR SUR LA FÊTE DE NOËL

Le samedi 2 décembre avait lieu notre traditionnelle Fête de Noël, au grand plaisir des plus petits et des plus grands. Le Père Noël a fait une entrée remarquée, à bord d'un camion de pompier de la ville de Neuville! Plusieurs familles étaient au rendez-vous pour rencontrer le Père Noël et se sucrer le bec à notre « Bar à Bonbons Spécial Noël », tenu par nul autre que Nemo, Tournesol, Slush et Raiponce ! Nous avons eu un excellent spectacle de musique et de marionnette de « Marimba et les songes de Noël ». Un spectacle interactif qui a su faire participer les enfants et même les parents! Un merci tout particulier aux enfants d'être venus en grand nombre!



DANY ROCHETTE
Président
Chargé de projets

1245, Route 138
Neuville (Québec) GOA 2R0
Tél. : 418 876-2880
Télec. : 418 876-3308
info@rochetteexcavation.com
RBQ : 8251-4308-51



Éric Lortie
Arpenteur-Géomètre inc.

Éric Lortie, A.-G.

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
GOA 1L0

Tél. : 418 285-3252
eric@lortieag.com



Membre de l'Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec

RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël de Neuville s'est tenu les 2 et 3 décembre dernier à l'Église Saint-François-de-Sales. Au total, c'est 27 exposants – producteurs agroalimentaires, artistes et artisans – qui ont présenté leurs produits à la plus grande satisfaction des passants. Les produits étaient variés et l'originalité était au rendez-vous. La Ville de Neuville tient à remercier la MRC de Portneuf pour son aide financière au Marché de Noël de Neuville ainsi que tous les exposants pour le professionnalisme et la qualité des produits présentés.

Merci également à tous ceux qui sont passés au marché!



CINÉ-PARLOTTE
Visionnement suivi d'une discussion

De Shakespeare aux Drag Queens
l'histoire des travestis

Mercredi 24 janvier 2024
19h00

À la sacristie de l'église de Neuville

gratuit

DÉJEUNER DU BOURG ST-LOUIS
Paroles et musique

Dimanche 21 janvier 2024
9h00

Vieux couvent de Neuville
652, rue des Érables

12\$

Réservation
418-876-2208 ou
info@espaceartnature.com

HORAIRE DE LA PATINOIRE

Consultez la page Facebook et le site Internet de la Ville de Neuville afin de connaître l'évolution de la préparation de la patinoire. Le Service des travaux publics travaille fort pour vous offrir cette activité le plus tôt possible, mais le facteur climatique demeure le plus grand enjeu !

Si les conditions le permettent, la patinoire et la salle des Loisirs seront accessibles pour toute la période des fêtes et l'horaire détaillé sera annoncé dès que la saison débutera. Dame nature nous réservant souvent des surprises, consultez fréquemment la page Facebook afin d'être informé de particularités concernant la patinoire. Par exemple, lors de températures très douces, il se peut que nous devions fermer la patinoire pour préserver l'état de la glace. Nous vous en informerons via la page et le site Internet.

Voici également l'horaire détaillant les plages de patin et de hockey. Nous demandons la collaboration de tous les utilisateurs pour le respect de l'horaire et de l'ensemble des directives. Soyez courtois, amusez-vous et surtout, merci de respecter notre dévoué personnel de surveillance de la patinoire qui se fera un plaisir de vous accueillir.

	Patins libres	Hockey	Réservé (cours)*
Lundi	19 h à 21 h	15 h à 19 h	
Mardi	15 h à 19 h	19 h à 21 h	
Mercredi	19 h à 21 h	15 h à 19 h	
Jeudi	15 h à 19 h 30	19 h 30 à 21 h	18 h 30 à 19 h 30
Vendredi	15 h à 19 h	19 h à 21 h	
Samedi	10 h à 13 h 16 h à 19 h	13 h à 16 h 19 h à 21 h	
Dimanche	10 h à 13 h 16 h à 19 h	13 h à 16 h 19 h à 21 h	9 h 30 à 11 h 30

*Lors des cours (patinoire réservée), la patinoire peut être séparée en deux pour permettre le patin libre.

Pour le temps des fêtes, l'horaire du samedi et du dimanche s'appliquera pour les heures de patin et hockey.

Pour toute information additionnelle, contactez Maxime Matte, coordonnateur des loisirs et de la culture à l'adresse suivante : mmatte@ville.neuville.qc.ca.

ORGANISMES ET VIE COMMUNAUTAIRE

CLUB FADOQ – L'OASIS DE NEUVILLE ACTIVITÉS POUR LE MOIS DE JANVIER 2024

Viactive : le mardi à 10 h 15 à la salle des Fêtes, reprise le 16 janvier. Exercices physiques adaptés aux participants de 50 ans et plus. Animateurs: Andrée Paquet 876-5666, Jocelyne et Claude Trépanier 876-2692

Peindre ensemble! Le mardi de 10 h à 15 h 30 à la salle du Marais Léon-Provancher ou au Vieux presbytère, reprise le 23 janvier. Objectif : regrouper les peintres et dessinateurs de la région. Échange de connaissances et techniques, aucun cours donné. Gratuit. Contactez la responsable : Mme Francine Blais : 418 686-5009

Bridge : le mardi de 13 h 30 à 16 h 30 à la salle des Fêtes, reprise le 9 janvier. Responsables : Renée Delisle 876-2867, Solange Blouin 876-3532

Cartes : le mardi de 13 h 30 à 16 h 30 à la salle des Fêtes. Recherchons de nouveaux joueurs. Même cédule que le bridge du mardi. Responsable : Mathieu Bonsaint 418 876-2123

Les ateliers de conversation anglaise : le mercredi de 13 h à 16 h 30 au Vieux presbytère (à vérifier), reprise le 17 janvier. Animatrice : Yvette Arsenault 876-3418

Quilles : le jeudi à 13 h à la salle Futura de Donnacona, reprise le 4 janvier. Responsables : Madeleine Lamothe 876-3613 et Claude Trépanier 876-2692

Bridge : le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30, reprise le 13 janvier, salle à déterminer.

Les membres du conseil d'administration du club se joignent à moi, pour vous souhaiter un très heureux temps des Fêtes ainsi qu'une bonne année 2024. Santé, paix et sérénité, bonheur à profusion!

Micheline Bernier, présidente
Club FADOQ – L'Oasis de Neuville
418 876-0046



Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

LES FERMIÈRES DE NEUVILLE

Nous tenons à remercier tous les visiteurs et visiteuses qui sont passés nous voir au Marché de Noël. Encore une fois cette année, ce fût très agréable d'exposer dans ce magnifique endroit, la magie de Noël était au rendez-vous ainsi que l'ambiance et la bonne humeur. Merci à tous les organisateurs et organisatrices de l'évènement.



Notre comité aimerait également remercier toutes les fermières qui se sont impliquées, que ce soit, par leur présence, entraide, collaboration ou participation dans les confections ou autres... nous vous disons « Sincèrement Merci », ce fût un succès grâce à chacune de vous.

*Que ces jours de fête,
riches en sérénité,
vous apportent paix et bonheur.*

*Nos Meilleurs vœux
et Joyeux Noël !*

*Claire Dubois, présidente et relationniste
Marie-Nicole Bédard, vice-présidente
Stéphanie Beaupré, secrétaire et trésorière
Jeanne Delisle, conseillère, recrutement
(418) 554-2418*

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL



**SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT DE PAUL**
CONFÉRENCE DE NEUVILLE

Conférence de Neuville
772, route 138, Neuville (Québec) GOA 2R0

Veuillez prendre note que le comptoir « Les Trouvailles de Line » fermera ses portes le jeudi 21 décembre 2023 à 20 h et les réouvrira le jeudi 11 janvier 2024 à 9 h.

Nous tenons à vous informer que bientôt, nos cloches de récupération de vos divers dons seront envoyées pour un entretien extérieur; jet de sable et peinture. Alors, ne soyez pas surpris si vous arrivez pour y déposer vos dons et que celles-ci sont absentes. Durant cette période, que nous souhaitons la plus courte possible, nous vous invitons soit d'apporter directement vos dons à l'intérieur du comptoir « Les Trouvailles de Line » le jeudi aux heures d'ouverture habituelles, soit tout simplement de les garder avec vous temporairement. Lorsque les cloches seront de retour n'hésitez pas à les utiliser à nouveau et nous nous ferons un plaisir de continuer à recueillir vos dons.

L'équipe des bénévoles et les membres du Conseil d'administration de la Société de Saint-Vincent de Paul vous souhaitent un bon congé des Fêtes!

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NEUVILLE

Depuis le début de la Seigneurie, plusieurs médecins et sages-femmes ont résidé et prodigué des services de santé à la population. Toutefois, saviez-vous qu'entre 1951 et 1961 on retrouvait un hôpital à Neuville sous le nom de Hôpital Notre-Dame de Neuville et dédié principalement aux services de maternités et d'accouchements. Cette institution a été sous la direction de l'infirmière licenciée Ange Albert et assistée par garde Bernadette Desrochers et plusieurs médecins y ont oeuvré. Cet établissement a cessé ses opérations car elle ne pouvait plus rencontrer les nouvelles exigences gouvernementales. Ce bâtiment existe toujours sur la rue des Érables près de la Maison des Jeunes en tant que résidence privée. Pour plus de détails sur le nom des médecins, des sages-femmes et des personnes

qui y ont accouchées, je vous invite à vous procurer ou consulter notre cahier #19/chapitre 6 disponible au local de la Société d'histoire ou consulter le bulletin 21 de 2006 disponible sur notre site internet sous la rubrique Bulletins et Anciens numéros.

Les membres du Conseil d'administration vous souhaite un Joyeux temps des fêtes remplis de bonheur avec vos proches.

Nous vous invitons à consulter notre site internet : www.histoireneuville.com et à nous écrire par courriel à histoireneuville@globetrotter.net pour toute information ou adhésion.

*Pierre Gagné
Société d'Histoire de Neuville*

NEUVILLE SE SOUVIENT

En novembre 2023, Neuville se souvient a organisé 26 transports. Six d'entre eux ont cependant dû être annulés, probablement à cause des grèves. Les citoyens qui ont demandé nos services sont allés dans six hôpitaux différents, à Neuville même, à Pont-Rouge et à St-Augustin. Nous avons perdu un usager fréquent qui est déménagé hors de Neuville. Ce genre de mouvement fait changer nos statistiques mensuelles.

COLLECTE DE SANG



Organisée par
les élèves de 5e année
de Mme Catherine et Mme Hélène

Mardi 30 janvier

SALLE DES FÊTES

745, rue Vauquelin

SUR RENDEZ-VOUS

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264



HÉMA-QUÉBEC

Espace Art Nature a fêté durant cette année 30 ans de vie culturelle, interculturelle et artistique au Vieux Couvent.

Cet anniversaire a été célébré durant l'événement « Secrets de mon jardin », quelques 600 personnes ont participé aux différentes journées.

Les ateliers de créativité des samedis matin de juin ont ouvert le bal avec la collaboration d'artistes, artisans, organismes et familles.

7 juillet, nous avons levé notre verre lors du 5 à 7 d'anniversaire : exposition, prestations artistique, et gâteau de fête !

8 juillet, journée "Histoire" avec : la Société d'Histoire des Filles du Roy, la chorale de la Neufe France, le film « La ville d'un rêve » sur l'aventure de Jeanne Mance suivi d'un échange avec la réalisatrice Annabel Loyala, et 2 visites guidées du Vieux Couvent.

9 juillet, le déjeuner-spectacle « les contes zen du Potager » présenté par le Théâtre de la Pire Espèce a enchanté et fait rire petits et grands.

14 juillet, "un poète au jardin" avec Jean-Noël Pontbriand, un moment de beauté et de profondeur en compagnie de ce grand poète.

16 juillet, conclusion des festivités par une grande fête interculturelle, avec les travailleurs saisonniers, sous le préau du parc de la famille, organisée en collaboration avec le RATTMAQ, Soit Québec, Accès Travail Portneuf.



Un grand merci à chacun des bénévoles pour leur précieuse implication, aux partenaires, aux députés, et aux commanditaires pour leur soutien.

Depuis janvier 2023 la corporation Espace Art Nature est reconnue comme un organisme de bienfaisance pour sa mission d'éducation populaire culturelle, interculturelle et artistique.

L'équipe d'Espace Art Nature vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année !

FaceBook Espace Art Nature au Vieux Couvent
www.espaceartnature.com





Inscription pour le préscolaire

Maternelle 4 ans et Maternelle 5 ans
2024-2025



Centre
de services scolaire
de Portneuf
Québec

Date: Le vendredi 9 février entre 8 h 15 et 15 h 30 sur rendez-vous

Lieu: École des Bourdons, 619 rue des Érables, Neuville, GOA 2R0

Téléphone : 418-876-2102 poste 1 (pour la prise de rendez-vous)

- **La présence de l'enfant n'est pas requise.**
- **Un accueil sera planifié en mai pour rencontrer les membres de l'équipe et visiter l'école.**

Documents obligatoires :

- Certificat de naissance (original, grand format)
- Carte d'assurance maladie de l'enfant
- Preuve de résidence (exemples : un compte d'Hydro-Québec ou un autre document sur lequel l'adresse figure).
- Formulaire d'inscription et fiche urgence-santé que vous trouverez à l'adresse : <https://cssportneuf.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/admission-et-inscription/entree-au-prescolaire-2>

Critère d'admission pour la maternelle :

- 4 ans* : L'enfant doit être âgé de 4 ans avant le 1^{er} octobre de cette même année scolaire.
- 5 ans : L'enfant doit être âgé de 5 ans avant le 1^{er} octobre de cette même année scolaire.

* Information importante concernant la maternelle 4 ans :

- L'inscription à la maternelle 4 ans est provisoire.
- Lorsque le nombre de demandes d'inscription excède le nombre de places disponibles dans les classes de maternelle 4 ans à temps plein, les places sont allouées selon les critères de priorisation déterminés par le centre de services scolaire.
- Il n'y a pas d'admissibilité exceptionnelle à la maternelle 4 ans à temps plein qui pourrait permettre à un enfant de 3 ans d'y être inscrit.

Si vous connaissez des personnes qui ont des enfants d'âge scolaire en 2024-2025, n'hésitez pas à leur communiquer l'information.


Andrée-Anne Savard
Directrice


Julie Bérubé
Directrice adjointe

2023-11-30

Projet de maison? Laissez-nous vous guider



Bénéficiez d'un accompagnement clés en main¹ :

- Taux hypothécaires compétitifs²
- Assurance prêt³
- Assurance habitation⁴
- Conseils personnalisés

desjardins.com/maison

 **Desjardins**
Caisse du Centre de Portneuf

1. Les produits peuvent être choisis indépendamment les uns des autres et le taux hypothécaire n'est pas déterminé en fonction de l'adhésion à d'autres produits. 2. Sous réserve de l'approbation du crédit par Desjardins. Certaines conditions d'exclusion et limitations peuvent s'appliquer. Les produits hypothécaires sont offerts en fonction de vos besoins; consultez un conseiller Desjardins afin de déterminer ceux qui vous conviennent. 3. Produit offert par Desjardins Assurances. Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. 4. L'assurance habitation est un produit de Desjardins Assurances générales inc. au Québec, manufacturier de produits d'assurance auto, habitation et entreprise, et de Certas direct, compagnie d'assurances en Ontario, souscripteur de produits d'assurance auto et habitation.



Le bonheur...c'est de donner et d'aider les autres.
- Henry Drummond

La Gazette du voyage



Vaccins obligatoires

En raison de la proximité de la communauté à la forêt Amazonienne, plusieurs vaccins et médicaments sont obligatoires pour participer au projet. Par exemple, nous devons nous faire vacciner contre les fièvres jaune et typhoïde. De plus, nous devons faire un rappel de nos vaccins tels que le Tétanos, l'Hépatite B et quelques autres.

Sur le plan des médicaments, il est essentiel d'en recevoir contre la Malaria et le mal aigue des montagnes, puisque nous irons à Quito, qui est en altitude. Nous amènerons aussi des médicaments contre la turista, une infection parfois contractée dans ces régions.

Formations organisées et animées par l'organisme T.E.A.M.

Le 7 octobre dernier, nous avons reçu une formation d'une durée de 24 heures avec l'accompagnateur de notre projet, Yannick. Durant cette formation, notre accompagnateur a abordé les problématiques que la communauté autochtone que nous visiterons et de quelle manière nous pouvons les aider tout en respectant leur culture. Cette formation nous a aussi permis de tisser de meilleurs liens entre les jeunes et les accompagnateurs. Ainsi, pour l'instant, nous n'avons que participé à celle-ci. Cependant, nous participerons aussi à une deuxième formation avec l'organisme pour une durée d'une journée. Celle-ci nous formera sur notre itinéraire, nos activités et les différents travaux auxquels nous participerons.



Collecte de dons

Pour finir, nous sommes toujours ouverts à des dons pour nous aider à payer les derniers frais du voyage. Nous recueillons également des denrée alimentaires et des objets utiles à offrir à la communauté. Merci à ceux qui nous ont supporté et qui ont suivie la Gazette du voyage! On vous redonnent des nouvelles le 13 janvier à notre retour!

Dans le but de compléter notre financement pour notre projet, nous sollicitons votre aide. Effectivement, il ne reste que quelques milles à parcourir avant notre départ. Ainsi, vous n'avez qu'à scanner ce code QR pour contribuer au financement de notre projet !

Merci énormément à vous, chers lecteurs et chères lectrices, qui nous ont supporté et qui ont suivi la Gazette du voyage! Nous vous redonnerons des nouvelles à notre retour !!

Julien, Maxime et Rosalie,
créateurs et créatrices de la
Gazette du voyage.



Maison des jeunes de Neuville



1000 MERCIIS!!!

Le samedi 03 décembre avait lieu le déjeuner de Noël de la Maison des jeunes. Nous souhaitons remercier tous ceux qui s'impliquent de près ou de loin et qui font en sorte que la MDJ est un lieu vivant, humain et dynamique!!!



HORAIRE DES FÊTES

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter un bon temps des fêtes. Les 17 jeunes qui partent faire de la coopération internationale en Équateur sont fébriles à l'heure actuelle. Nous en profitons pour vous informer des soirées d'ouverture prévues à l'horaire d'ici le départ en Équateur le 28 décembre :

- ◆ 20 et 21 déc : MDJ ouverte de 16h-21h30
- ◆ Le 22 déc : Soirée de Noël du Projet Relève de 15h à 18h (Notez qu'il n'y aura pas de raccompagnement en MDJObus). Et Soirée de Noël des 12-17 ans de 19h à 23h en formule Pot Luck.
- ◆ Le 23 déc : Déjeuner Avant-départ du groupe de Coopération internationale
- ◆ **Notez que la MDJ sera fermée du 23 décembre au 16 janvier. L'horaire habituelle reprendra à compter du mercredi 17 janvier dès 16h30.**

L'équipe de travail vous souhaite de faire le plein d'énergie en ce temps de repos. Profitez de la période des fêtes pour partager des moments en famille et pour prendre soins de vous. Que cette saison aux mille merveilles laisse place à de grandes réjouissances; qu'elle soit propice à la découverte de bonheurs intenses!!

Événements à venir

MARAIS DES NEIGES

Samedi 27 janvier 2024 de 18 h à 20 h

Lieu : Marais Léon Provancher

Pour une 1ère édition, nous vous invitons à participer au rallye aux flambeaux dans les sentiers du marais Léon Provancher.

FÊTE DES NEIGES

Samedi 24 février 2024 de 11 h à 16 h

Lieu : Parc de la Famille

Ce grand rassemblement hivernal, qui fait la joie des petits comme des grands, est de retour pour une 26e édition. À cette occasion, la rue Père-Rhéaume et le parc de la famille se transformeront en un vaste terrain de divertissement afin que tous puissent profiter des plaisirs de l'hiver.

Nous vous attendons!

RESTEZ À L'AFFÛT, NOS PROGRAMMATIONS SERONT DISPONIBLES À LA MI-JANVIER SUR NOTRE SITE INTERNET ET SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE NEUVILLE